

Entendre la consultation au sens large

Sylvie Vincent

Volume 10, numéro 1, 1986

Travail, industries et classes ouvrières

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/006343ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/006343ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vincent, S. (1986). Entendre la consultation au sens large. *Anthropologie et Sociétés*, 10(1), 253–254. <https://doi.org/10.7202/006343ar>

Comment être dehors et dedans à la fois ? Voilà certainement un des enjeux de la nouvelle anthropologie mais à partir de quelle approche allons-nous travailler, à partir de quelles prémisses allons-nous élaborer à notre tour ce corpus théorique et méthodologique qui semble, globalement, faire défaut ?

Une piste existe peut-être du côté de l'anthropologie du développement, domaine de réflexion et d'analyse qui recèle, à mon avis, de multiples possibilités tout aussi bien théoriques que pratiques. L'exemple de l'Université McGill avec son programme de recherche en anthropologie du développement, datant pourtant de 20 ans, s'actualise dans cette optique. Il sert entre autres à expliquer l'implication des anthropologues anglophones dans le projet de la Baie James et, à l'inverse, la non-implication des anthropologues francophones. Comme il est certain que tous ont tiré les enseignements qui s'imposaient d'une telle expérience, ne conviendrait-il pas, à partir de là, d'examiner l'apport spécifique de l'anthropologie à l'intérieur des sciences sociales appliquées ?

◇ En guise d'intermède

Il est trop tôt pour apporter des réponses, ou à tout le moins, une réponse à la question posée ici. Qui plus est, au fur et à mesure des propos qui constitueront cette polémique, je ne suis pas certaine que cette question reste d'emblée la première à poser actuellement.

Carole Lévesque
Anthropologue

ENTENDRE LA CONSULTATION AU SENS LARGE

Tel qu'indiqué plus haut, ces quelques pages ne devraient constituer qu'une amorce de réflexion et celle-ci devrait se poursuivre dans le prochain numéro d'*Anthropologie et Sociétés*.

Je rappellerais aux auteurs que, bien que j'aie situé la consultation dans le contexte des études d'impact et des audiences publiques, il y a évidemment une distinction à faire entre tenter d'évaluer l'impact possible d'un projet à l'aide de tous les moyens mis au point par les sciences humaines (y compris la consultation), et d'autre part procéder à cette consultation. Dans le premier cas l'observateur utilise, ou devrait utiliser, une variété de données (études déjà conduites sur la communauté concernée, données comparatives, enquêtes sur place, etc.) et il vise en principe un diagnostic « objectif ». Dans le second il s'agit de permettre « objectivement » aux populations d'exprimer leurs attentes, leurs savoirs, leurs appréhensions et de poser leur propre diagnostic. La « consultation » n'est pour l'instant qu'une étape terriblement courte à l'intérieur de l'étude d'impact, elle vient généralement après l'étape « information » dont elle se distingue parfois difficilement.

Ceci étant dit, il serait souhaitable dans le cadre de cette réflexion de ne pas se limiter à la consultation qui accompagne les projets à incidence environnementale et ne pas se limiter aux populations autochtones. Un gouvernement peut consulter ses populations

sur un projet d'éducation, un hôpital peut consulter ses clientèles sur l'efficacité des soins qu'il dispense, une ville peut consulter ses habitants sur ses projets d'urbanisme...

La consultation pourrait impliquer, comme le souhaite Yves Lamarche, un partage de savoirs entre d'une part les promoteurs, créateurs, décideurs et d'autre part les populations concernées, le tout exigeant une réflexion conjointe sur des choix de société. Mais la consultation, en admettant qu'on en fasse une priorité, va susciter, suscite déjà, l'émergence de spécialistes et d'experts qui pourraient la détourner de ses objectifs « démocratiques ». La question devient alors : qu'est-ce que l'anthropologie a à proposer de pertinent, d'innovateur et de concret à une société qui n'a rien trouvé de mieux jusqu'à présent que de mettre ses populations sous la tutelle des « experts » (et qui pourrait aussi bien tomber dans le piège inverse d'une confiance aveugle dans la science infuse de ses populations) ? Si l'anthropologie n'a pas forcément à œuvrer dans la pratique de la consultation, elle a sûrement à réfléchir aux diverses pratiques de notre société, dont celle plus ou moins réussie que l'on appelle « consultation ».

Sylvie Vincent
